

COMPTE RENDU G14 LOT-ET-GARONNE DU 19/09/19

1° **Présentation du plan collègue** : Plan de rénovation et de restructuration des collèges de 2020 à 2025. Déblocage de 68 millions d'euros. Priorité à l'accessibilité, adaptation des locaux aux effectifs.

2° Présentation de **la journée du bénévolat** et de l'engagement, Journée de **la lutte contre les discriminations** avec animations d'ateliers. Dans le cadre du CDJ, participation **au budget participatif du CD47**. Prêt d'une urne pour recueillir des idées qui pourront être financées à hauteur de 100 000 euros (public de 11 à 20 ans) portées par une association.

3° **Plan collègue (suite) : recrutement** de 13 ATTEE. Gros effort du CD47.

Cependant les adjoints gestionnaires et chefs d'établissement présents déplorent le manque de concertation dans le choix des personnes recrutés. Quels ont été les critères ? Pourquoi les personnels EN ne sont pas conviés aux entretiens pro. De plus, des personnes qui avaient candidaté n'ont pas reçu de réponse. . Nous demandons un tableau récapitulatif qui permette de comprendre la répartition des ATTEE sur les différents collèges.

Réponse : Le CD 47 est l'employeur, donc le choix des critères lui appartient. Ils ont essayé de rajeunir le recrutement car la pyramide de l'âge des agents est vieillissante ce qui entraîne des problèmes de santé chez les agents et donc de l'absentéisme. La déprécarisation n'a pas été systématique. Minimum de 5 agents/EPLE.

4° Restauration : Marché départemental pour la fourniture d'appareils de cuisson : l'ergonomie et un système électrique sont privilégiés. Service après-vente et réparation des nouveaux matériels seront assurés par une même entreprise pour tous les collèges. Des formations seront également assurées pour la laverie, les produits d'entretien (notamment pour les fours), les travaux effectués par l'agent d'entretien.

TurboSelf : généralisé à terme dans tous les collèges. Evocation des données biométriques et de la protection obligatoire des données personnelles : consentement éclairé.

Loi Egalim : Le CD 47 souhaite développer le bio local (légumineuse). Formation des chefs de cuisine à l'utilisation des légumineuses. Plusieurs collèges testeront des produits végétariens locaux (tofu, soja..) sur le volontariat. En parallèle une étude sera menée dans tous les collèges pour connaître le pourcentage d'élèves qui se disent végétariens. Le CD 47 demande aux établissements de renvoyer leur plan alimentaire.

5° Dotation de fonctionnement. Suite à un groupe de travail proposition négociée de réduction de la dotation de fonctionnement entre 8 et 12 % pour les établissements ayant un fonds de roulement supérieur à la dotation elle-même.

6° Produits toxiques : suite à enquête rectorale, le CD 47 se propose de constituer un groupement pour la récupération des produits toxiques des collèges.

7° Questions diverses : Les restrictions du médecin de prévention du département posent de grosses difficultés aux établissements, en effet un nombre anormalement élevé de personnels bénéficient de restrictions sur leur poste de travail. Le CD47 connaît cette difficulté et ne la nie pas. Les Principaux et adjoints gestionnaires décident de faire un courrier commun à ce sujet à la présidente du département.

Information, l'arrivée de la fibre pourrait engendrer des difficultés avec les autocomps vieillissant des établissements.

Lydie SAFFY